

THÈME A

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET DES RESSOURCES

Nos objectifs partagés

> Diminuer l'impact de l'organisation sur le site de la manifestation et sensibiliser les participants

La diversité géologique et géomorphologique, ainsi que le climat de moyenne montagne du Parc des Volcans d' Auvergne, explique en grande partie la présence d'une richesse biologique remarquable.

60 % du territoire est ainsi protégé ou inventorié au titre de la protection de la nature ou des paysages.

Par ailleurs la fragilité des sols volcaniques, sensibles à l'érosion, impose une vigilance particulière par rapport :

- > au passage répété des participants, dont le piétinement est susceptible de dégrader le tapis végétal qui recouvre et protège ces sols mais aussi les espèces et milieux naturels parfois rares et menacés,
- > au type de pratique (à pied, à vélo, à moto ...) et au nombre de participants amenés à fréquenter ces sites.

C'est pourquoi **dès la conception du projet**, il est nécessaire de veiller à limiter les impacts environnementaux de votre manifestation et à optimiser les actions contribuant à la protection de l'environnement.

- > Les services du Syndicat mixte du Parc sont à votre disposition pour vous y aider.

Fiche A1 : Mettre en place un balisage éphémère

METTRE EN PLACE UN BALISAGE ÉPHEMÈRE

> FICHE A1 | PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

Aucune trace de balisage dans la nature à la fin de la manifestation.

Que faire ?

- > Utiliser un matériel éphémère : peinture à la craie, rubalise biodégradable, fanions réutilisables
L'utilisation de peinture à la craie doit se faire sur des **supports horizontaux** de façon à permettre une dégradation plus rapide
- > Installer/Retirer le balisage dans les 48 h avant/après la manifestation
- > Privilégier les moyens non motorisés pour baliser/débaliser

Qui contacter ?

- > Balisage/Debalisage : la Course des Hautes-Chaumes a fait appel au centre équestre (63)
- > Bombe de craie : Course Cycliste « Les Copains » (63), Christian Miolane (président des « Copains »),
06 81 15 80 25, pas-cric@wanadoo.fr
- > Peinture éphémère : la Transvolcanique à Blanzat (63), ge.raby@laposte.net

Combien ça coûte ?

CRAIE EN BOMBE

- > Casalsport : craie blanche-marquage éphémère de 5 à 15 jours (selon la météo)
l'aérosol de 125 ml TTC en 2013 4,90 €
http://www.casalsport.com/VAD/craie_en_bombe_/p,1,1,1,9967.htm

RUBALISE

Jusqu'à présent la rubalise biodégradable proposée par le Parc venait de :

- > Commun Acor :
 - Rubalise de balisage blanche avec impression rouge 100 % biodégradable en amidon de pomme de terre
 - Dimensions : largeur : 70 mm et Épaisseur : 50 microns-Bobine de 250 Mètres Linéaires
 - Prix Unitaire 2013 : 48,30 € HT

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

Pendant les 3 années d'engagement, le Syndicat mixte du Parc met à votre disposition et vous permet de tester, avant de l'intégrer dans votre organisation :

- > de la craie en bombe, de couleur blanche, en spray de 125 ml
- > des fanions en 3 couleurs : jaune, orange, et bleu